

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006



SECTION 1: Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise

Cire – totale et. Prothèses partielles / cires d'enregistrement de l'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/parois de morsure aromatisées et neutres)

m. A. = avec arôme / o. A. = sans arôme

1.1. Identifiant du produit : désignation / numéro d'article

Forme du produit : mélanges

Cire en feuille métallique	605-0060			
Enregistrement des morsures avec arôme	606-2000			
Murs de morsure avec arôme	610-0100	611-0100	612-0100	613-0100
Murs de morsure sans arôme	614-0100			
Cires de morsure avec arôme	612-0490	612-1850	613-0490	613-1850
	614-0490	614-1850		
SPÉCIAL	650-0500	650-2500	652-0500	652-2500
	653-0500	653-2500	655-0500	655-2500
SUPERROSE	660-0500	660-2500		
SOLIDE 80	680-0000			
SOLIDE 84	684-0000			

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Cires pour la fabrication de couronnes et de ponts, le moulage de modèles ainsi que les reconstructions et les enregistrements d'occlusions

1.2.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Cires pour la fabrication de couronnes et de ponts, moulages de modèles et reconstructions

1.3. Coordonnées du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise : YETI Dentalprodukte GmbH

Rue: Industriestraße 3

Lieu: D-78234 Engen

Téléphone: +49 7733-9410-0

Télécopie: +49 7733-9410-22

Service d'information: sdb@yeti-dental.com

1.4. Numéro d'urgence: +49 7733-9410-0 (du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30, le vendredi de 8h00 à 15h00)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

SECTION 2: Dangers potentiels

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments de marquage

Remarque sur l'étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage selon les directives CE.

2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT/vPvB.

évalué selon REACH Annexe XIII

Le mélange ne contient aucune substance répertoriée pour ses propriétés perturbateurs endocriniens conformément à l'article 59, paragraphe 1 de REACH ou déterminée comme étant conforme aux critères du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2018/605 de la Commission. il ne contient aucune substance ayant des propriétés d'endocriniennes à une concentration d'au moins 0,1%

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances non applicables

3.2. Mélanges

caractérisation chimique

Mélange de différentes cires avec additifs

Ce mélange ne contient aucune substance soumise à notification selon les critères du 3.2 de l'Annexe II du Règlement REACH.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consultez un médecin.

Après inhalation

Lorsqu'il est utilisé comme prévu, une exposition par inhalation n'est pas attendue.

après contact avec la peau

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.

Après contact visuel

Retirez les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous la paupière, pendant au moins 15 minutes.

Traitement ophtalmologique.

Après avoir avalé

Ne pas faire vomir. Rincez-vous la bouche et buvez beaucoup d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin. Ne buvez aucun neutralisant.

4.2. Symptômes et effets aigus et différés les plus importants

Lorsqu'il est utilisé comme prévu, aucun effet néfaste sur la santé n'est connu ou attendu.

4.3. Indications nécessitant des soins médicaux immédiats ou un traitement spécial

Traiter de manière symptomatique.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction/Moyens d'extinction appropriés**
Mousse résistante à l'alcool, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée.
Agents extincteurs inappropriés
Jet d'eau complet
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le feu peut produire : du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se propagent dans l'air sol. Rallumage possible à longue distance.
- 5.3. Conseils pour la lutte contre l'incendie**
Utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air circulant. Vêtements de protection.
Informations Complémentaires
Refroidir les récipients à risque avec de l'eau pulvérisée. N'utilisez pas de jet d'eau à grand débit.

SECTION 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mesures générales : Mettre en sécurité les personnes non protégées. Supprimer les sources d'inflammation
- 6.1.1 Personnel non formé aux situations d'urgence**
Mesures d'urgence : Aérer les zones contaminées
- 6.1.2 Forces d'urgence**
Équipement de protection : N'essayez pas de fonctionner sans équipement de protection. Pour plus d'informations, voir la section 8.
Contrôles de l'exposition et équipement de protection individuelle.
- 6.2. Mesures de protection de l'environnement**
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.
- 6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage**
Recueillir mécaniquement et placer dans des conteneurs appropriés pour élimination.
- 6.4. Référence à d'autres sections**
Respecter les règles de protection (voir chapitre 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle »).
Informations sur l'élimination, voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Mesures de protection pour une manipulation en toute sécurité**
Informations sur les mesures de manipulation/hygiène sûres
Ne laissez pas les récipients/récipients ouverts. Mesures générales d'hygiène. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Informations sur la protection contre les incendies et les explosions
Aucune mesure particulière de protection contre l'incendie n'est requise.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Exigences relatives aux locaux de stockage et aux conteneurs
Aucune action particulière requise.
Instructions de stockage
Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Pas avec les agents oxydants
Et stocker des substances auto-inflammables.
Classe de stockage (LGK) : LGK13 – Solides non combustibles
Informations complémentaires sur les conditions de stockage
Conserver dans un endroit bien aéré. Récipient bien fermé dans un endroit frais et bien aéré
magasin. Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

7.3. Utilisations finales spécifiques

Cires pour la fabrication de couronnes et de ponts, moulages de modèles et reconstructions

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

8.1.1 Limites nationales d'exposition professionnelle et limites biologiques

Aucune autre information disponible

8.1.2 Procédures de surveillance recommandées

Aucune autre information disponible

8.1.4 Valeurs DNEL et PNEC

Aucune autre information disponible

8.1.5 Bande de contrôle

Aucune autre information disponible

8.2. Limitation et surveillance de l'exposition

8.2.1 Dispositifs de contrôle technique appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Pour un échange d'air suffisant et/ou
Prévoir une extraction dans les locaux de travail.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

8.2.2.1 Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

8.2.2.2. Protection des mains

Gants de protection chimique en butyle, épaisseur de couche d'au moins 0,4 mm, temps de passage
(durée de port >480 minutes) norme EN ISO 374

Selon l'application, différentes exigences peuvent surgir. Par conséquent, les recommandations du
fournisseur de gants de protection doivent également être prises en compte.

Protection du corps

Vêtements de travail à manches longues (DIN EN ISO 6530). Portez des vêtements ignifuges qui
couvrent votre corps.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire si des fumées/brouillards se développent. (Masque complet, filtre

Limitier et surveiller l'exposition environnementale

Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique:

solide

Couleur:

conforme à la description du produit

Odeur:

faible

Seuil d'odeur

non disponible

Point de fusion:

n.d.

Début du point d'ébullition et intervalle d'ébullition:

n.a.

Point de ramollissement:

n.a.

Point de goutte:

70 - 110°C

Point d'éclair:

> 140 °C

Température d'auto-inflammation

n.d.

Température de décomposition

n.d.

Risques d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Densité (à 20°C):

0,9 g/cm³

Densité relative

n.d.

Densité de vapeur relative à 20°C

n.a.

Solubilité dans l'eau:

Partiellement miscible

Viscosité dynamique:

(à 20 °C) > 50 mPa·s

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

9.2. les autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique

Pas de données disponibles.

9.2.2 Autres paramètres liés à la sécurité

Pas de données disponibles

(n.a. - sans objet, n.a. - non déterminé)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune décomposition si stocké, utilisé et transporté comme prévu

Polymérisation avec dégagement de chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Chimiquement stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger au sens du règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale): Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (Dermique): Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (inhalation): Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves: Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

11.2 Informations sur d'autres dangers

Aucune autre information disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. toxicité

Ecologie en général : Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques et ne provoque pas de dommages à long terme.

Dommages à l'environnement.

Dangereux pour le milieu aquatique à court terme (aigu) : Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Dangereux pour le milieu aquatique à long terme (chronique) Non classé. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune autre information disponible

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Aucune autre information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune autre information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune autre information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucune autre information disponible

12.7. Autres effets indésirables

Aucune autre information disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets :

Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri approuvées par le collecteur. Le code déchet/nom du déchet fait référence au produit final. À déterminer par le client après consultation d'une entreprise d'élimination appropriée.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Selon ADR/IMDG/IATA/ADN/RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classes de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers environnementaux				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Aucune information supplémentaire disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Transport terrestre non réglementé
Transport maritime non réglementé
Transport aérien non réglementé
Transport fluvial non réglementé
Transport ferroviaire non réglementé

14.7. Transport de vrac par mer conformément aux instruments de l'OMI

N'est pas applicable. Marchandise non dangereuse au sens des réglementations de transport.

SECTION 15: Législation

15.1. Réglementations/législations spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement substance ou mélange

15.1.1 Réglementations de l'UE

REACH Annexe XVII (Liste des restrictions)
Ne contient aucune substance répertoriée dans l'annexe XVII de REACH (liste restreinte).
REACH Annexe XIV (liste d'approbation)
Ne contient aucune substance répertoriée dans l'annexe XVII de REACH (liste d'autorisation).
Liste des candidats REACH (SVHC)
Ne contient aucune substance listée sur la liste candidate REACH.
Règlement PIC (consentement éclairé préalable)
Ne contient aucune substance répertoriée sur la liste PIC (Règlement EU649/2012 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux).
Réglementation POP (Polluants Organiques Persistants)
Ne contient aucune substance inscrite sur la liste des POP (Règlement EU2019/1021 relatif aux polluants organiques persistants).
Règlement sur l'ozone (1005/2009)
Ne contient aucune substance répertoriée sur la liste d'appauvrissement de la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009 sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone).
Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE2019/1148)
Ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs).
Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)
Ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 sur les précurseurs de drogues).

15.1.2 Réglementations nationales

Allemagne
Restrictions d'emploi : respecter les restrictions conformément à la loi sur la protection de la maternité (MuSchG).
Respecter les restrictions conformément à la loi sur la protection de l'emploi des jeunes (JArbSchG).
Classe de pollution des eaux (WGK) : WGK2, très dangereux pour l'eau (classification selon AwSV, annexe 1)
Ordonnance sur les incidents majeurs (12 BlmSchV) : Non soumis à l'ordonnance sur les incidents majeurs (12 BlmSchV)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

SECTION 16: Autres informations

Notes de modification : toutes les sections ont été révisées par rapport à la version précédente

Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie navigable intérieure
ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Facteur de bioconcentration
BKF Estimation de la toxicité aiguë de l'ATE
DMEL Niveau d'exposition dérivé avec des effets indésirables minimales
DNEL Niveau d'exposition dérivé sans effets indésirables Association
IATA pour le transport aérien international Réglementation
IMDG sur les marchandises dangereuses pour le transport maritime international Règlement
RID pour le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Département des transports du DOT
Transport de marchandises dangereuses TMD
Règlement REACH pour l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques, Règlement (CE) n° 1907/2006
Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques SGH
CIRC Centre international de recherche sur le cancer
vPvB très persistant et très bioaccumulable
PBT Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC Concentration estimée sans effet
IBC- Règlement intérieur de sécurité pour le transport de produits chimiques dangereux et nocifs pour la santé
Code Liquides en tant que marchandises en vrac dans le transport maritime
Règlement CLP relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage, Règlement (CE) n° 1272/2008
MARPOL MARPOL73/78 : La Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par bateaux
ADG Transport australien de marchandises dangereuses
Valeur limite biologique BLV
DBO Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO Demande chimique en oxygène (DCO)
CE n°. Numéro de la Communauté européenne
Concentration efficace moyenne EC50
Norme européenne EN
CL50 Concentration mortelle pour 50 % d'une population testée
DL50 Dose mortelle pour 50 % d'une population testée (dose mortelle médiane)
LOAEL Dose la plus faible avec effet indésirable observable
Concentration NOAEC sans effet indésirable observable
Dose NOAEL sans effet indésirable observable
NOEC Concentration la plus élevée testée sans effet nocif observable
OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
Valeur limite de travail VLEP

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 incluant le règlement modificatif (UE) 2020/878

YETI Dental Produkte GmbH

Révisé le : 11 décembre 2015 Remplacé : 30 janvier 2023 Numéro de révision : 2.0

Cire – totale et. Prothèses partielles / enregistrements d'occlusion

(Cires pour plaques, cires en feuille métallique, cires/murs aromatisés pour les morsures)

11294-0006

Fiche de données de sécurité SDB
Station d'épuration STP
ThSB Demande théorique en oxygène (ThSB)
Limite de tolérance médiane TLM
COV Composés organiques volatils
CAS Chemical Abstract Service – Numéro
HARCELER. Non mentionné ailleurs
ED Propriétés nocives endocriniennes

Plus d'information

Les informations des positions 4 à 8 et 10 à 12 ne sont en partie pas liées à l'utilisation et au l'utilisation correcte du produit (voir mode d'emploi/informations techniques), mais plutôt sur le Libération de quantités plus importantes en cas d'accidents et d'irrégularités.

Les informations décrivent et soutiennent uniquement les exigences de sécurité du ou des produits. en fonction de l'état actuel de nos connaissances.

Les spécifications de livraison se trouvent dans les fiches techniques des produits respectifs.

Ils ne fournissent aucune garantie sur les propriétés du ou des produits décrits. au sens des dispositions légales de garantie.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement en termes de conditions de santé, de sécurité et d'environnement. Ils ne doivent donc pas être interprétés comme une garantie de propriétés spécifiques du produit.